

Ministère d'Etat
Affaires Culturelles

A R R E T E

- VU la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment les articles 7 et 8 ;
- VU la loi du 12 Avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 3 Février 1959 relatif aux attributions d'un Ministre d'Etat ;
- VU le décret du 24 Juillet 1959 portant organisation du Ministère des Affaires Culturelles ;
- VU le décret du 9 Février 1968 portant application du décret du 7 Février 1959 modifié, relatif au camping, et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU les adhésions au classement données par les propriétaires intéressés ;
- VU la délibération du 10 Juillet 1950 de la Commission départementale des Sites, Perspectives et paysages des Alpes-Maritimes ;
- VU l'arrêté du 26 Octobre 1959 inscrivant parmi les Sites la Vallée des Merveilles située sur la commune de TENDE (Alpes-Maritimes) ;

A R R E T E :

Vallée Article 1er - Est classée parmi les Sites pittoresques, la Vallée des Merveilles située sur la commune de TENDE (Alpes-Maritimes) et comprise entre :

.../

- la Cime du Diable
- la Cime de l'Agnel
- le Mont Babbione
- le Mont Becco-Rosso

Cet ensemble est cadastré sous les n°s suivants :

Section 60 - N°s 1 à 7 inclus

Section 61 - N°s 1 à 3 inclus

Section 62 - N° 1

Section 64 - N°s 1 à 3 inclus

Section 65 - N°s 1 et 2

Section 66 - N°s 1 à 7 inclus

Section 69 - N°s 1 à 3 inclus

Section 70 - N°s 1 à 6 inclus

Section 71 - N°s 1 à 4 inclus

Section 72 - N°s 1 à 3 inclus

Section 73 - N°s 1 à 5 inclus

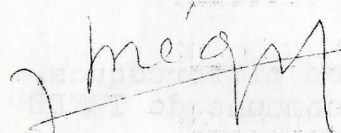
Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département des Alpes-Maritimes, au Maire de la commune de TENDE et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 22 Avril 1969

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'Architecture

Pour ampliation
L'Administrateur civil
Chef du Bureau des Sites

Signé : Michel DENIEUL



Signé : Jean MEGY